



14 novembre 2019

## **AVIS - MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES SÛRETÉS MOBILIÈRES**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2019, les modifications au *Règlement sur les sûretés mobilières* entreront en vigueur. Les modifications suivantes seront apportées aux droits payables en vertu de l'annexe B de la *Loi sur les sûretés mobilières*, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019 :

<b>Point</b>	<b>Entretien</b>	<b>Frais actuels</b>	<b>Nouveau tarif</b>
1.	Inscription d'un état de financement relatif à un contrat de sûreté, en vertu de la Loi, ou inscription en vertu de la <i>Loi sur les agents de commerce</i> ou de la <i>Loi sur la vente d'objets</i> .	400 \$ pour une inscription à durée indéterminée ou à vie ou 10 \$ plus 7 \$ par année pour une inscription à durée variable, de 1 à 25 années.	400 \$ pour une inscription à durée indéterminée ou à vie ou 15 \$ plus 9 \$ par année pour une inscription à durée variable de 1 à 25 années.
2.	Inscription d'un état de financement modifié aux fins de renouvellement de l'inscription d'un contrat de sûreté en vertu de la Loi ou de l'inscription en vertu de la <i>Loi sur les agents de commerce</i> ou de la <i>Loi sur la vente d'objets</i>	400 \$ pour une inscription à durée indéterminée ou à vie ou 10 \$ plus 7 \$ par année pour une d'inscription à durée variable de 1 à 25 années.	400 \$ pour une inscription à durée indéterminée ou à vie ou 15 \$ plus 9 \$ par année pour une inscription à durée variable de 1 à 25 années.
6.	Demande d'un résultat de recherche par nom du débiteur	7 \$ par nom recherché	10 \$ par nom recherché
7.	Demande d'un résultat de recherche par numéro de série pour les objets numérotés en série	7 \$ par numéro de série recherché	10 \$ par numéro de série recherché
8.	Demande d'un résultat de recherche par numéro d'inscription	7 \$ par numéro d'inscription recherché	10 \$ par numéro d'inscription recherché

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle par téléphone au 1-855-324-2265 ou par courriel à [webcomments@acol.ca](mailto:webcomments@acol.ca); ou téléphonez au Réseau d'enregistrement des biens mobiliers au 867-767-9302.

Cordialement,

Matthew F. Yap, LL.M.

Registraire du Réseau d'enregistrement des biens mobiliers